



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf :

Excusés : M. DEBBAH Joël, procuration à M. CHEVAUX Bruno

M. DUQUENNE Jean-Michel, procuration à Mme JOUILLE Jocelyne

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020 et vote des budgets pour 2021

Après présentation des différents comptes administratifs et de gestion des différents budgets de l'exercice 2020, les Conseillers Municipaux valident les restes à réaliser et arrêtent les résultats définitifs ainsi :

BUDGETS	EN EUROS
Commune	+ 135 148.89
Assainissement	+ 64 109.81
Lotissement	- 191 085.58
C.C.A.S.	+ 5 203.21

Les budgets de l'exercice 2021 sont votés à l'unanimité à l'exception du budget Assainissement 2021 que l'Assemblée a clôturé en raison de la prise de la compétence « assainissement » par le Grand DOLE. Le reste à réaliser de ce budget est de ce fait transféré sur le budget principal communal 2021.

Eco-quartier

Le Maire fait le point sur l'état d'avancement de la 2^{ème} tranche. Le permis d'aménager est en cours de validation auprès du service « Urbanisme » du Grand DOLE. L'Assemblée décide de faire un prêt relais de 350 000 € sur 3 ans et de prolonger l'ancien prêt relais de 50 000 € de 2 ans auprès du Crédit Agricole, pour couvrir les travaux à venir.

SIDEC

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de maintenance informatique avec le SIDEC dénommé SIS qui s'élève pour 2021 à 2 878.50 €.

Taxes locales 2021

Le Maire présente à l'Assemblée la nouvelle réforme gouvernementale de prélèvement des taxes communales sur le foncier bâti suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le Conseil Municipal décide d'appliquer cette réforme et valide le nouveau taux de la taxe sur le foncier bâti qui sera de 37.36 % pour l'année 2021 soit 24.36 % de la part départementale 2020 auxquels il faut ajouter les 13% de la part communale 2021).

Ecoles Publiques de Saint-Aubin

Madame BERTAUD Vanessa présente le compte-rendu du conseil d'école de la maternelle publique de SAINT-AUBIN faisant état des nouvelles directives sanitaires pour faire face au Covid-19 ; des exercices de sécurité qui se sont déroulés sans encombre ; des inscriptions pour la rentrée 2021. Les sorties « cinéma » prévues en décembre sont reportées en Mai prochain. Des animations et ateliers avec la médiathèque de CHAUSSIN et avec la ludothèque de DAMPARIS ont eu lieu en Mars et se poursuivront en Avril. D'autre part, la Commune de SAINT-AUBIN a acquis un ordinateur pour la Direction, et un nouveau sèche-linge. Le Conseil Municipal en prend acte.

Le Maire explique à l'Assemblée la nouvelle façon de facturer les frais de fonctionnement des écoles par la Commune de Saint-Aubin. En effet, les frais sont désormais calculés sur l'année civile et non plus sur l'année scolaire. De ce fait, les frais restants dus sur l'année 2019 (soit de Septembre à Décembre 2019) s'élèvent à 5 239.33 € et se décomposent ainsi :

- Ecole Maternelle : 3 990.25 € (11 élèves)
- Ecole Élémentaire : 1 249.08 € (12 élèves)

Le Conseil Municipal en prend acte.

Bief Noir

Le Maire fait le point sur l'avancement du dossier. Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de nettoyage et autorise le Maire à signer tout document concernant ces demandes. La demande de travaux, en collaboration avec les différents partenaires (Commune d'ABERGEMENT-LA-RONCE, Association Foncière et Commune d'AUMUR) sera envoyée prochainement à la Direction Départementale des Territoires du JURA.

Espace France Services

Une visite est programmée le 7 Avril 2021 à la future Maison des Services à TAVAUX. (7 communes font partie de ce projet).

O.N.F.

Le Conseil Municipal décide de procéder au remplacement des plants manquants (chênes et noyers noirs) constatés suite aux dommages causés par la sécheresse du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2020 dans les parcelles 5 r et 10 r.

La dépense engendrée sera prise en charge à 50 % par l'O.N.F. et à 50 % par la Commune d'AUMUR.

Les travaux seront effectués au cours de la prochaine campagne de plantation 2021-2022.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

B. CHEVAUX